



# 217ème Promotion

## Délais quand tu nous tiens.

L'annonce faite le 09 octobre 2023 par l'Administration Pénitentiaire d'un concours de surveillant pénitentiaire à affectation nationale et à affectation locale dans le ressort territorial n°01 « Ile-de-France », et, de ce fait, concernant l'entrée à l'ENAP, de la 217<sup>e</sup> promotion prévue le 04 décembre 2023, **FO JUSTICE** a immédiatement alerté la DAP par l'intermédiaire de l'ENAP, que les délais seraient inévitablement trop courts.

**Comment comprendre et expliquer,** qu'à quatre jours de leur entrée à l'ENAP, plus d'une quarantaine de futurs élèves sont en attente de convocation ?

Sans remettre en cause le travail de la filière surveillants de l'ENAP, **FO JUSTICE** s'interroge sur le mode et le fonctionnement du service recrutement de la DAP.

Une fois de plus, une promotion **d'élèves surveillants**, futurs fonctionnaires d'état et de justice, ne sont pas considérés à leur juste valeur.

**Comment accepter** que tous ces futurs fonctionnaires qui ont dû anticiper auprès de leur bailleur et employeur, avec le risque de ne pas recevoir leur convocation et de se retrouver sans emploi et logement, viennent de recevoir un mail, avec comme seule explication, **UN RETARD ADMINISTRATIF...**

## DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

Allez expliquer, que, durant 4 mois, ces futurs fonctionnaires ne toucheront peut pas de salaire et ne seront peut-être plus logés.

**Comment croire en une administration qui ne respecte pas ses futurs fonctionnaires ?**

**FO JUSTICE** dénonce encore une fois de plus le manque d'écoute de la DAP et son organisation défailante, mettant en difficulté ces futurs agents.

**FO JUSTICE** demande à la DAP de faire l'effort nécessaire pour convoquer ces derniers élèves de la promotion 217.

SLP **FO Justice** – ENAP-Élèves

Le : 29/11/ 2023

